



Focus IE

Volume 2
Numéro 3

Mars 2011

Dans
ce numéro :

- Du travail bien fait
- Compétences
- Formation
- Ordre du Mérite militaire
- Assemblée générale — mai 2011
- Tisser des liens solides et la FOIN
- Consultation et accommodement
- Présentation spéciale

Du travail bien fait

Il y a quelques jours, l'équipe du Directeur de la Gestion des Biens immobiliers (2) du SMA (IE) s'est vu décerner une note d'excellence par le Directeur - Réglementation des explosifs et munitions (DREM) quant à leur façon de procéder l'année dernière au nettoyage de rebus de munitions qui se trouvaient dans certaines cours à ferraille de l'Alberta.



Des obus d'exercice à tête écrasante de 120mm traînant dans une cours à ferraille en Alberta, avant que ne soit entrepris le nettoyage du site.



Des projectiles d'exercice Carl Gustav de 84mm, des fusées éclairantes de 81mm ainsi que des obus de 120mm d'exercice à sabot largable avant le début des opérations de nettoyage.

« Dans les années 80 ainsi qu'au début des années 90, il n'était pas rare de voir les ferrailleurs acquérir des rebus de munitions qui avaient été déclarés exempts de matières explosives», soutient M. James Edwards, Directeur de Projet du Programme des munitions explosives non explosées (UXO) et anciens sites. « Cependant, des incidents ou des accidents ont suscité des préoccupations au sujet de l'efficacité du processus en place à l'époque. Un moratoire sur la vente de rebus de munitions à l'industrie a été instauré à la suite d'un accident survenu en 1997. De récentes découvertes de rebus de munitions dans des parcs à ferraille prouvent que les rebus de munitions n'ont pas tous été récupérés lors des efforts initiaux du Ministère, déployés à cet effet auprès de l'industrie. En fait, dans un des sites visités, c'est plus de 500 tonnes de rebus de munitions que nous avons récupérés. »

Au total, dans les quatre sites qui ont fait l'objet d'un nettoyage complet, ce sont quatorze articles explosifs et vingt-cinq posant des risques (bombes fumigènes et éclairantes) qui ont fait l'objet de mesures de disposition.

« La très grande majorité des pièces qui ont pris la route de ces cours à ferraille était des obus de chars britanniques de 105 mm et de 120 mm, des projectiles de Carl Gustav de

- Mots de bienvenue et d'adieu

- Directives liées aux propositions

84 mm, ainsi que des mortiers de 2 et 3 pouces et 81 mm », affirme M. Edwards.

L'équipe du DGBI (2) s'est vu remettre cette note d'excellence pour tout le travail impeccable qui a été fait par l'ensemble de son équipe, que ce soit ici à Ottawa ou sur le terrain.

« De nos jours le risque de voir une telle situation se reproduire est peu probable car tous les débris de munitions sont envoyés dans les différents Dépôts de munitions à travers le pays. À ces endroits, les débris de munitions sont entreposés et gardés pour démilitarisation dans le futur », affirme avec certitude M. Edwards, le directeur de ce projet.



Des obus d'exercice à tête écrasante de 120mm jonchent sur le sol, entremêlés de différentes pièces de métal.



Des milliers d'obus d'exercice à tête écrasante de 120mm empilés dans une cours à ferraille en Alberta, tels qu'ils pouvaient être vus au début des opérations de nettoyage de ce site.

Communauté IE de la Défense : Compétences : normes, apprentissage et évaluation

L'Office des normes générales du Canada a récemment approuvé une modification de la Norme de compétences des membres de la collectivité des approvisionnements, de la gestion du matériel et des biens immobiliers du gouvernement fédéral, publiée à l'origine en 2005 au nom du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT). Cette modification a été rédigée par un groupe de travail du bureau de gestion de la collectivité des approvisionnements, de la gestion du matériel et des biens immobiliers, composé de membres interministériels de la collectivité des spécialistes fonctionnels en biens immobiliers. Elle porte particulièrement sur les compétences fonctionnelles des spécialistes fonctionnels en BI et devrait être lue conjointement avec la Norme de compétences des membres de la collectivité des approvisionnements, de la gestion du matériel et des biens immobiliers du gouvernement fédéral originale, qui comprend les compétences essentielles des spécialistes fonctionnels en biens immobiliers.



Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de la norme et de son application, vous pouvez consulter le site Web du Conseil du Trésor du Canada et les documents connexes en cliquant sur le lien suivant : <http://publiservice.tbs-sct.gc.ca/pd-pp/doc/rpamendment-amendementbi/rpamendment-amendementbi-fra.aspx>

Sessions de formation

Fidèle à ses habitudes, l'Institut des Biens Immobiliers du Canada (IBIC) organise des ateliers régionaux afin que ses membres soient toujours au courant des plus récents développements dans leurs domaines d'expertise. Les prochains offerts sont :



Atelier régional sur les sites contaminés fédéraux de 2011 – Réhabilitation durable au Canada

31 mai au 1 juin 2011 à Kingston, ON

L'atelier national de l'IBIC sur les sites fédéraux contaminés est le plus grand événement pour le développement professionnel offert aux professionnels du milieu fédéral et de l'industrie de l'environnement qui participent à la gestion et à l'assainissement des sites fédéraux contaminés.

Celui-ci offrira des occasions d'apprentissage diversifiées sur les défis techniques, opérationnels et organisationnels liés à l'assainissement durable, à sa mise en œuvre sur les sites fédéraux contaminés ainsi que sur les nouvelles approches et les nouvelles techniques visant à remédier aux sites contaminés.



Gérer et réaliser vos investissements en immobilier – La voie à suivre

14 et 15 juin 2011 à Vancouver

Le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) a approuvé les nouvelles politiques en matière de planification des investissements et de gestion de projets en juin 2007. Son objectif était d'offrir une approche plus globale envers les investissements à long terme, autant pour les actifs que pour les services acquis; et d'instaurer des systèmes, des mécanismes et des réglementations appropriés pour la gestion de projets en cours dans les ministères et les agences pour atteindre les résultats des programmes, tout en limitant les risques pour les parties et les contribuables.

Depuis l'introduction des nouvelles politiques, plus de 50 ministères et agences du gouvernement fédéral, y compris quatre (4) ministères qui ont accepté de participer à une expérience au début de la phase de mise en œuvre et de transition, ont des plans d'investissement approuvés ou se trouvent à la phase finale et aux phases de soumission du SCT. Cela signifie que les 40 ministères et agences qui restent, environ, doivent compléter leurs plans d'investissements au cours de la quatrième et dernière année de la stratégie de mise en œuvre.

Dans le cadre de cet atelier plénier régional de deux jours, les meilleurs exposés des décideurs seront présentés aux planificateurs financiers, aux praticiens et aux gestionnaires de projets qui souhaitent concrétiser leurs projets en immobilier. De plus, cet événement offrira des occasions de réseautage, non seulement pour les collègues fédéraux, mais aussi pour les experts en planification et en réalisation de projets en immobilier des secteurs provincial, municipal et privé.



24e Atelier national annuel des Biens immobiliers

Le 15 au 17 novembre 2011 à Ottawa

Pour en savoir davantage sur ces formations, veuillez consulter le site suivant :

<http://www.rpic-ibic.ca/>

L'Adjudant-chef Marc Lafontaine reçu au sein de l'Ordre du Mérite militaire

Le 11 mars dernier, lors d'une cérémonie tenue à Rideau Hall, l'Adjudant-chef (Adjuc) Marc Lafontaine, de l'équipe du Directeur de la Gestion des Biens immobiliers, s'est vu remettre de Son Excellence le très honorable David Johnston, gouverneur général et commandant en chef du Canada, la Médaille du Mérite militaire.



L'Adjudant-chef Marc Lafontaine en compagnie de Son Excellence le très honorable David Johnston, gouverneur général et commandant en chef du Canada, quelques secondes après que ce dernier lui eut présenté sa Médaille du Mérite militaire. (Photo : Sergent Serge Gouin, Rideau Hall)

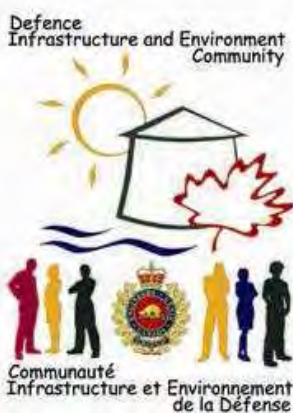
Très honoré d'être l'un des rares membres de la grande famille du Génie militaire à recevoir cet honneur cette année, le militaire soutient qu'il gardera à jamais en tête le décorum entourant cette remise de médaille. « Tous les récipiendaires présents ainsi que les individus qui les accompagnaient ont été traités avec respect et classe », soutient-il.

« Je n'aurais jamais pu aspirer à un tel honneur, n'eut été des gens qui m'ont entouré. Au fil des mes 31 années de service, ma famille ainsi que tout ceux que j'ai côtoyé ont toujours été bons pour moi. Une partie de cet honneur

leur revient », affirme l'Adjuc Lafontaine, qui occupe le métier de Surintendant en construction.

Sourire en coin, celui qui deviendra sous peu l'Adjudant-chef du Groupe IE avance qu'il est un peu paradoxal de voir qu'un individu qui a débuté comme fantassin puis comme plombier et qui a par le fait même croupi pendant des années sous les édifices ou dans des endroits sombres et nauséabonds reçoive un si bel honneur. « C'est la preuve à mes yeux que le travail bien fait est plus souvent qu'autrement récompensé. »

Assemblée générale, le jeudi 19 mai 2011, au Palais des Congrès de Gatineau : Collaborer pour innover



Les employés du SMA(IE) à Ottawa sont tous invités à participer, le **19 mai prochain**, à une assemblée générale qui se déroulera sous le thème : **Collaborer pour innover**. L'assemblée permettra à tous de participer à une discussion de groupe et de mettre en pratique la collaboration. Des kiosques permettront aussi aux employés de se familiariser avec les différents services du groupe SMA(IE) et d'en apprendre davantage sur les nouvelles pratiques en matière d'Infrastructure et d'Environnement au sein du MDN et des FC.

Pour plus d'informations, prière de communiquer avec : Mme Elizabeth Rajanayagam, Coordonnatrice aux Événements du SMA(IE), au 613-947-9270.

ENJEUX AUTOCHTONES

L'importance de tisser des liens solides : Un exemple de succès

Texte et photo par le Capt Trevor Henderson

L'établissement de relations étroites et positives entre le MDN et les FC, et nos voisins, notamment les groupes autochtones, constitue une tâche importante. L'instauration d'un dialogue continu peut contribuer à la création de relations de travail et améliorer ou favoriser la confiance entre le Ministère et les FC, et les groupes autochtones. Des relations bien établies nous fournissent l'occasion de communiquer nos objectifs, de nous tenir au courant d'événements importants et de régler des conflits éventuels lorsqu'ils surviennent. Si l'obligation légale de consulter se présente dans le cadre d'une activité prévue du MDN et des FC, il est avantageux d'avoir déjà des liens bien établis. En pareil cas, les consultations seront probablement plus faciles à entreprendre, en plus d'être plus efficaces et plus efficaces. Les relations établies peuvent permettre d'aborder plus rapidement des questions vraisemblablement litigieuses. Des consultations prolongées peuvent entraîner des retards dans les projets et des augmentations de coûts.

Certaines escadres et certaines bases cherchent déjà à tisser des liens avec leurs voisins autochtones, et la Force opérationnelle interarmées (Nord) [FOIN] excelle dans ce domaine. Veuillez lire l'article ci-dessous pour voir un exemple du travail remarquable qu'elle accomplit. Le SMA(IE) encourage la création de ce genre de relations continues.

Si vous avez des questions au sujet des liens qu'entretient votre équipe avec les groupes autochtones, veuillez communiquer avec le D Gest EIE à l'adresse suivante : Aboriginal-Autochtones@forces.gc.ca.

Des collectivités des Territoires du Nord-Ouest accueillent le commandant de la Force opérationnelle interarmées (Nord)

Du 7 au 11 février 2011, le Brigadier-général (Bgén) Guy Hamel, commandant de la FOIN, a visité plusieurs collectivités du Nord dans les Territoires du Nord-Ouest.

Au cours de cette visite de sensibilisation auprès des collectivités, le Bgén Hamel a eu l'occasion de rencontrer les gens de Wha Ti, Trout Lake, Fort Simpson, Fort Good Hope, Inuvik, Sachs Harbour, Paulatuk et Whitehorse.

Cette toute dernière visite a permis au Bgén Hamel de rencontrer plusieurs Rangers canadiens et plusieurs patrouilles du 1^{er} Groupe de patrouilles des Rangers

Le Bgén Guy Hamel, commandant de la FOIN, et l'Adjudant-chef Gilles Laroche, adjudant-chef régional de la FOIN, rencontrent les Rangers juniors canadiens locaux, à Sachs Harbour (T.N.-O.), le 10 février dernier. (DSC6106)



canadiens. Ces interactions ont permis au commandant de la FOIN et aux Rangers locaux d'en apprendre davantage sur la FOIN et le Nord.

En outre, le Bgén Hamel a visité le corps des Cadets de l'Armée de Fort Simpson et les Rangers juniors canadiens (RJC) de Sachs Harbour et de Paulatuk, car il est d'avis qu'interagir avec les jeunes dans le Nord, en plus d'apprendre de ceux-ci, revêt une importance aussi grande que de discuter avec les maires et les Rangers canadiens. À Sachs Harbour, tous les élèves du secondaire de l'école, sauf un, étaient rassemblés en tant que RJC. Étant donné que cet élève était présent dans l'assistance, il a décidé sur-le-champ d'adhérer au programme des RJC, a rejoint ses camarades dans le rassemblement et a eu l'occasion de rencontrer le Bgén Hamel.

Les secteurs de responsabilité de la FOIN comprennent notamment les Territoires du Nord-Ouest, le Yukon et le Nunavut – une vaste région d'environ quatre millions de kilomètres carrés, représentant 40 p. 100 de la masse terrestre du Canada et 75 p. 100 de ses régions côtières.

(Le Capt Trevor Henderson est Officier des communications externes des Affaires publiques, Force opérationnelle interarmées (Nord))

Consultation et accommodement des Autochtones : Lignes directrices actualisées à l'intention des fonctionnaires fédéraux pour respecter l'obligation de consulter

Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC) a récemment mis à jour les lignes directrices à l'intention des fonctionnaires fédéraux pour respecter l'obligation de consulter et d'accommoder les peuples autochtones, publiées d'abord en 2008. Ces lignes directrices fournissent des renseignements utiles sur les obligations de la Couronne et vous aideront dans les préparatifs de vos consultations, notamment pour mettre en place le processus, étape par étape.

La Cour suprême du Canada a conclu que la Couronne a une obligation légale de consulter, et éventuellement d'accommoder, lorsqu'elle planifie une activité qui pourrait avoir des effets préjudiciables sur les droits des Autochtones. La consultation a pour fondement d'assurer le respect des droits et des intérêts des Autochtones ainsi que de résoudre les préoccupations de toutes les parties concernées. Si l'obligation de consulter n'est pas respectée, cela pourrait engendrer des coûts imprévus, retarder les projets et, dans certains cas, donner lieu à des litiges. Les employés du MDN et les membres des Forces canadiennes doivent, à titre de représentants de la Couronne, garantir qu'ils ont respecté leur devoir de consulter et d'accommoder.

Vous trouverez ce guide essentiel en suivant le lien des AINC suivant:

<http://www.ainc-inac.gc.ca/ai/arp/cnl/ca/intgui-fra.asp>

N'hésitez pas à communiquer avec l'équipe de la Gestion des enjeux pour toute question sur l'obligation de consulter et d'accommoder à : [+Aboriginal-Autochtones@ADM\(IE\)DIEIM@Ottawa-Hull](mailto:+Aboriginal-Autochtones@ADM(IE)DIEIM@Ottawa-Hull)

Présentation spéciale

Le 24 mars dernier M. Claude St-Pierre (à gauche), Gestionnaire des activités du portefeuille national, a reçu un certificat de long service pour ses 35 années de service au sein de la Fonction publique canadienne des mains de M. Dan Godbout, Directeur général – Biens immobiliers. M. St-Pierre est employé au sein du SMA(IE) depuis juin 2008. Avant, il a passé 33 années dans les Forces canadiennes avec le Génie militaire.



Mots de bienvenue et d'adieu

Pendant la période du 1er au 31 mars 2011, le SMA(IE) a accueilli au sein de l'organisation les employés suivants :

Mathieu Vézina

Joseph Chaput

Scott MacBean

Durant la même période, le SMA(IE) a fait ses adieux à la personne suivante :

Nicholas Martel

Directives liées aux propositions

Vous avez une histoire à raconter... une annonce à faire, un événement spécial à diffuser, une nouvelle à partager?

Nous incitons tout le personnel du Groupe IE à rédiger des histoires pertinentes à partager avec l'ensemble de l'organisation.

Les directives suivantes aideront les auteurs à rédiger des articles intéressants et utiles pour tous les lecteurs du bulletin :

Articles :

Les articles peuvent être présentés en anglais ou en français.

Les articles ne doivent pas excéder 200 mots.

Le nom complet et le grade de l'auteur doivent y figurer (le cas échéant).

Les articles doivent répondre aux questions qui, quoi, quand, où, pourquoi et comment.

Les articles doivent présenter un contexte assez important pour permettre une compréhension aisée.

Les articles doivent contenir les termes au long correspondant aux acronymes utilisés.

Les articles devraient contenir des citations et des images afin d'attirer l'attention!

Photos :

Les photos sont les bienvenues pour accompagner les propositions.

Les photos devraient présenter des VISAGES et des ACTIONS.

Les photos doivent être accréditées : nom et prénom du photographe ou source

Veillez envoyer vos propositions à : jean.morissette@forces.gc.ca